

## JE SUIS CHARLIE ?

Depuis le chevalier de la Barre, c'est la liberté d'expression elle-même qui est devenue une sorte de religion pour les Français. On l'a bien vu après l'attaque terroriste contre *Charlie*: les journalistes, les responsables politiques ont critiqué celles et ceux qui « n'étaient pas Charlie ». Le journal lui-même était devenu une sorte de divinité. C'était sans doute un peu ridicule. Mais c'était important pour les Français de montrer leur attachement à la liberté d'expression, et cela répondait à l'énorme émotion provoquée par cet événement incroyable et dramatique: 12 personnes avaient été assassinées à cause de dessins!

Parmi les 12 personnes qui sont mortes ce jour-là, il y a avait 7 dessinateurs et journalistes, et certains d'entre eux étaient très populaires depuis bien longtemps. Wolinski et Cabu, par exemple, dessinaient depuis les années 1960, sur des thèmes aussi variés que la politique, l'amour, la non-violence, ou le malaise des jeunes. Ces morts brutales, violentes et injustes (des armes contre des crayons...) ont donné l'impression que notre mode de vie, fondé sur la liberté d'expression et la tolérance dans les rapports sociaux, était menacé.

« Ils l'ont bien cherché », « On les avait prévenus »...  
En 2011, *Charlie Hebdo* avait déjà été attaqué: ses locaux avaient été détruits et l'équipe avait dû trouver refuge dans les locaux d'un autre journal, *Libération*. Charb, le directeur de *Charlie Hebdo*, figurait sur une liste de personnalités « recherchées mortes ou vives pour crimes contre l'islam ».

Alors auraient-ils dû arrêter? Renoncer à un droit et à une liberté pour obéir à des menaces anonymes?  
Dans quelle société vivrions-nous si n'importe qui, par la menace, pouvait décider de ce que l'autre a le droit de dire, ou de penser?

Mais le fait que la Justice estime que le journal n'avait commis aucun délit en caricaturant le prophète, et que des millions de personnes aient été bouleversées par cette tuerie, cela ne signifie pas qu'il est interdit de critiquer ce journal. Tu en as parfaitement le droit... et moi aussi !

La liberté d'expression autorise *Charlie Hebdo* à écrire et dessiner ce qu'il veut, et même parfois à mélanger un peu tout (ce qui s'appelle « faire des amalgames »), comme par exemple dessiner un Arabe vautre sur un pouf et qui dit: « Le Coran ne dit pas s'il faut faire quelque chose pour avoir trente ans de chômage et d'allocs », manière de laisser penser que les immigrés abusent des prestations sociales, ou dessiner les musulmans avec des mouches qui tournent autour d'eux, comme s'ils étaient sales et sentaient mauvais. Cette liberté est sacrée.

Et cette même liberté t'autorise à dire que tu trouves que *Charlie Hebdo* est islamophobe. Tu peux même, si tu le souhaites, organiser une manifestation pour protester contre *Charlie Hebdo*, du moment qu'elle reste pacifique. Et puis? Et puis c'est tout. Le dire, et c'est tout. Droit contre droit. Liberté contre liberté. Liberté pour eux d'écrire et de dessiner ce qu'ils veulent, en échange de la liberté, pour ceux qui n'aiment pas, de dire qu'ils n'aiment pas.

